

Le problème est imputable non pas à une faiblesse des structures ou des pouvoirs du Conseil, mais plutôt à un manque de motivation. Afin de donner une plus grande portée au Conseil, la Charte prévoit des réunions périodiques auxquelles les membres pourraient être représentés par un membre de leur gouvernement ou par un autre représentant spécialement désigné. Fait assez frappant, le Conseil a tenu la première de ces rencontres à l'occasion des fêtes du vingt-cinquième anniversaire. L'Assemblée générale a bien loué l'intention du Conseil d'organiser d'autres réunions du genre, mais rien n'a été fait.

Je propose que le Conseil de sécurité convoque régulièrement des réunions au niveau ministériel. Le choc des idées de quinze ministres pourrait lui insuffler un regain de vie et une nouvelle volonté politique. Au lieu de s'en tenir à un ordre du jour rigide, les participants pourraient discuter librement des grandes questions relatives à la paix et la sécurité internationales à partir peut-être d'un rapport spécial du Secrétaire général. Convoquées une ou deux fois l'an plutôt qu'une fois tous les vingt-cinq ans, ces réunions devraient se tenir dans une atmosphère détendue permettant aux ministres, qui ne seraient pas flanqués d'une armée de conseillers, d'échanger leurs vues de façon spontanée. D'ailleurs, la première rencontre pourrait fort bien être consacrée à la recherche de moyens susceptibles de rendre plus pertinents les travaux du Conseil sur les grandes questions de la paix et de la sécurité.

L'ECOSOC

Lorsque je me suis adressé à l'Assemblée l'an dernier, j'ai suggéré d'élargir le rôle du Conseil économique et social. Lors de ses sessions tenues au printemps et durant l'été, le Conseil a étudié un nombre effarant de questions. Son bilan est pourtant moins brillant dans ce qui devrait être sa tâche principale, soit d'établir des priorités et de coordonner les travaux de cette famille d'organisations dans les domaines économique, social, culturel de l'éducation et de la santé, et dans des domaines connexes. Ma délégation est d'avis que le Conseil devrait tenir des sessions plus fréquentes et plus courtes. Chacune d'entre elles pourrait lui permettre d'approfondir un groupe de sujets et, ainsi, d'épuiser entièrement son ordre du jour en deux ans. De temps à autre, lorsque des considérations politiques justifient ce genre de participation, le Conseil devrait également convoquer des rencontres au niveau ministériel afin de passer en revue les grandes questions économiques ou sociales. J'accueille avec plaisir toute initiative prise au sein des Nations Unies en vue d'organiser des consultations et des négociations officieuses, par l'entremise de groupes de contact. On contribue ainsi à faire de l'ONU un véritable lieu de négociation.

Institutions spécialisées

Nos efforts doivent également porter sur l'amélioration du travail fait par les institutions spécialisées. Beaucoup d'entre elles jouissent d'ailleurs d'une très bonne réputation. Mais notre méthode de contrôle pour l'ensemble du système ne donne pas satisfaction. Nous avons su élaborer de nouveaux programmes mais nous avons été moins habiles pour reconnaître ceux qui étaient périmés, ou pour éviter les doubles emplois. Il en est résulté notamment une escalade des coûts. Il y a quelques années l'un de mes prédécesseurs se plaignait à l'assemblée de ce que les budgets des contributions à la famille des organisations des Nations Unies avaient doublé en dix ans. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'ils ont plus que doublé en cinq ans. Nous devons donc nous assurer que les budgets sont maintenus à un niveau acceptable et qu'ils ne servent qu'à des secteurs hautement prioritaires.